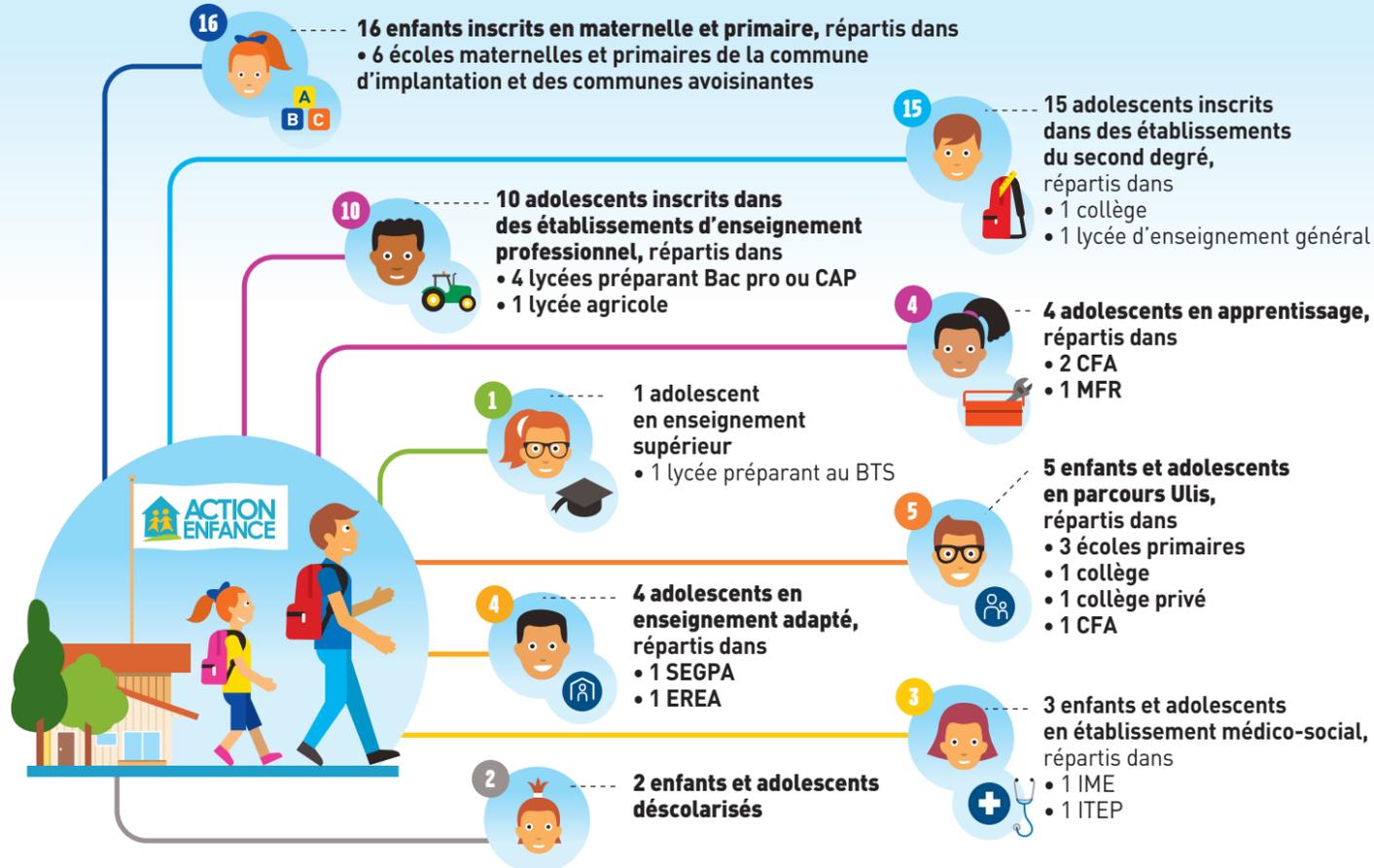


# Scolarité : à chacun son parcours

ACTION ENFANCE a la volonté d'offrir à chaque enfant et adolescent la scolarité adaptée à ses souhaits et capacités. Pour cela, elle recourt à la grande diversité des structures que propose le système français. Cartographie des parcours scolaires mis en place au sein d'un Village d'Enfants et d'Adolescents.

## Village type ACTION ENFANCE – 60 enfants et adolescents – 21 établissements ou parcours différents



**Nota :** cette répartition, qui s'appuie sur un exemple réel, vise à montrer la complexité de la scolarisation au sein des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Elle n'a pas vocation à être exhaustive des dispositifs sous tutelle de l'Éducation nationale ou du ministère de la Santé.

### ÉCLAIRAGE

#### Les établissements prenant en charge les enfants en situation de handicap

Au sein des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) se prononce sur les mesures propres à assurer la formation de l'élève en situation de handicap, au vu de son projet personnalisé de scolarisation.



#### 1. Sous tutelle de l'Éducation nationale

**Dispositif Ulis :** mode de scolarisation proposé aux élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés. Ils y poursuivent des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins leur permettant d'acquérir des compétences sociales et scolaires, au sein d'une classe partagée avec des élèves ne présentant pas de handicap.

**Enseignement adapté :** dans les SEGPA et les EREA les collégiens acquièrent les bases scolaires en vue de préparer une formation professionnelle de niveau CAP.  
**Les SEGPA :** implantées dans les collèges « ordinaires », elles accueillent des collégiens en difficultés scolaires graves et persistantes.  
**Les EREA :** accueillent des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou des élèves en situation de handicap. La plupart proposent un hébergement en internat.

#### 2. Sous tutelle du ministère de la Santé

**Établissement médico-social**  
**IME :** pour les enfants et adolescents déficients intellectuels, de 3 à 20 ans, en internat ou en externat. S'il est spécialisé selon le degré et le type de handicap pris en charge, on parlera d'EMP (externat) ou d'IMP (internat).  
**ITEP :** spécialisé dans les troubles du comportement perturbant gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.  
**IMPro :** prodigue des soins et une éducation spéciale, et assure une formation professionnelle aux jeunes de 14 à 20 ans présentant une déficience à prédominance intellectuelle, en vue d'une insertion dans le milieu protégé ou ordinaire.

### Glossaire

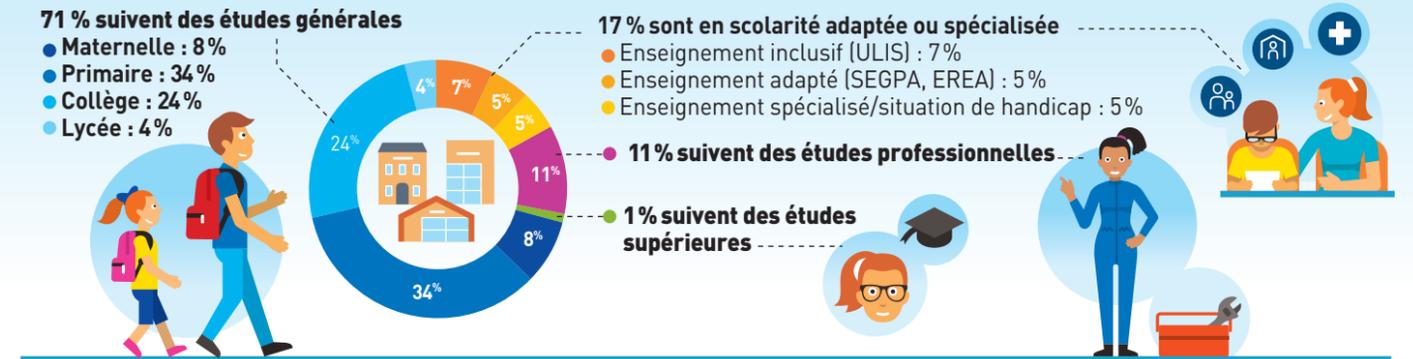
- CFA :** centre de formation des apprentis
- EREA :** établissement régional d'enseignement adapté
- EMP :** externat médico-pédagogique
- IME :** institut médico-éducatif
- IMP :** internat médico-pédagogique
- IMpro :** institut médico-professionnel
- ITEP :** institut thérapeutique éducatif et pédagogique
- MFR :** maison familiale et rurale
- Segpa :** section d'enseignement général et professionnel adapté
- Ulis :** unité localisée pour l'inclusion scolaire

## La scolarisation des enfants et adolescents au sein d'ACTION ENFANCE

(Sources : état au 31/12/2024 + étude scolarité ACTION ENFANCE 2023)

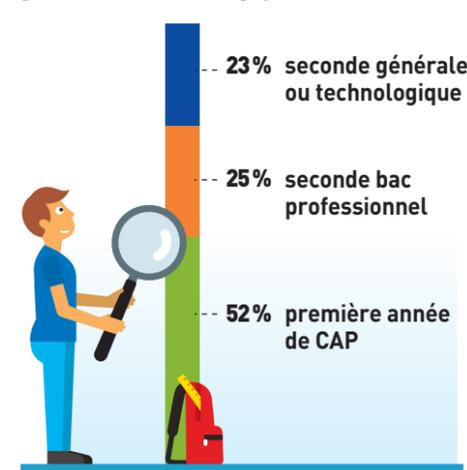
1 097 enfants et adolescents accueillis par la Fondation  
 967 inscrits dans un parcours scolaire ou de formation  
 21 % des enfants accueillis sont en situation de handicap (MDPH)

88% sont scolarisés ou en formation professionnelle  
 12% ne sont pas encore en âge scolaire ou sont en recherche d'emploi

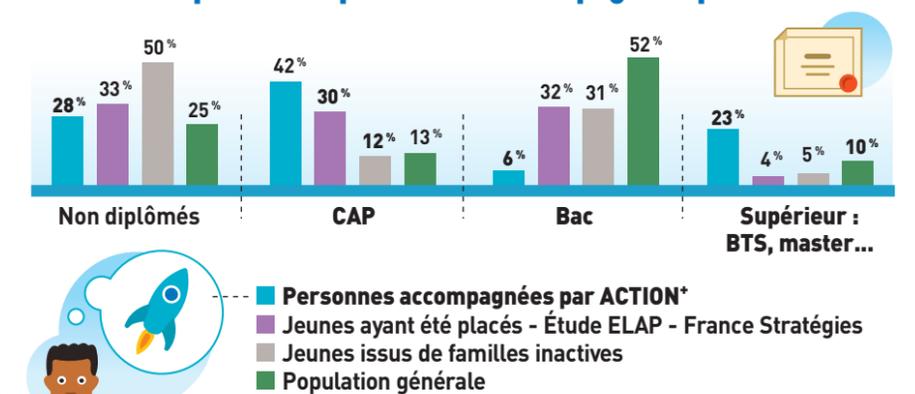


### Où vont-ils après la 3<sup>e</sup> ?

77% des élèves intègrent des filières professionnelles et 23% entrent en seconde générale ou technologique.



### Niveau de diplôme des personnes accompagnées par ACTION+



173 personnes sont accompagnées par ACTION+, le dispositif d'accompagnement social de la Fondation, dont la moitié a entre 21 et 24 ans. Ce graphique montre la prévalence des CAP mais aussi l'importance du soutien accordé à l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur.